

Lettre de D'Alembert à Voltaire, 22 décembre 1770

Expéditeur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Voltaire, 22 décembre 1770, 1770-12-22

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/596>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitJ'étais bien sûr, mon cher maître, que l'archevêque...

RésuméL'affaire de l'archevêque de Toulouse, aux principes tolérants, et de l'abbé Audra. Contrer le président de Brosses à l'Acad. : écrire à Foncemagne, Voisenon, au duc de Nivernais, à Duclos. Répond de « nos amis », qui sont huit à dix. Ne pas compromettre Marin. Fréd. II envoie 200 louis pour la statue.

Date restituée[22] décembre [1770]

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire70.123

Identifiant1503

NumPappas1120

Présentation

Sous-titre1120

Date1770-12-22

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné
 Publication de la lettre Best. D16860
 Lieu d'expédition Paris
 Destinataire Voltaire
 Lieu de destination Ferney
 Contexte géographique Ferney

Information générales

Langue Français
 Source autogr., « à Paris », 4 p.
 Localisation du document Den Haag RPB 129, G16A30, 140

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques Non renseigné
 Auteur(s) de l'analyse Non renseigné
 Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

3670 De M. D'Alembert
G16-A30

à Paris le 22 décembre
1770
140

J'étois bien sûr, mon cher maître, que l'archevêque de Toulouse n'étoit
pas à beaucoup près aussi connoître qu'on l'avoit fait. Voici ce qu'il étoit
à une personne de ses amis, et de ses miens. Son mandement n'a que
quatre petites pages, il ne parle que de l'ouvrage et des auteurs de
l'auteur. L'abbé auroit pu le gagner; il auroit d'abord donné
de lui-même la démission, et l'avoit envoyée à l'archevêque qui l'avoit
acceptée; alors tout étoit fini, il n'y auroit eu ni mandement ni
rien de semblable. Il a retiré cette démission; l'archevêque lui a rendu
la parole comme il l'avoit reçue; mais même l'étranger d'un
voyage, car l'abbé fut pressé, l'abbé auroit pu avoir un succès
sans les regrets. Ce jour-là tout le monde étoit après l'archevêque; le
parlement vouloit bruler l'abbé; si l'auteur n'étoit pas, c'est le professeur,
l'archevêque le fit brûler malgré les chameaux; l'abbé
il a presque accablé un des grands vicaires, d'avoit approuvé l'abbé; alors
l'archevêque a été forcé de le condamner; l'abbé n'a pas, malgré le
mandement, et a paru même fort content de n'y être ni nommé ni
désigné. Quand l'archevêque a été de retour à Toulouse, il a vu l'abbé
et lui a dit qu'il étoit impossible que l'auteur d'une œuvre condamnée
comme irréligieuse, pût être professeur d'histoire ecclésiastique
qu'il lui confilât de quitter, ce qu'il tâcheroit de lui prouver.

quelque dédommagement; l'abbé a refusé de quitter, il a regardé
qu'il en appellerait au parlement si on l'y forçait; l'archevêque lui
dit qu'il ne l'y appellerait pas, ^{qu'il l'en tiendrait là} et qu'il le garderait dans
la chaise, ~~l'archevêque a dit~~, mais ^{que l'abbé} l'abbé prit garde de ~~rien~~ ^{rien} ne
dire au parlement. Il y avait entre cette conversation et le ~~mandement~~
Mandement deux grands mois; huit jours après les troubles
à Bourdeaux 8 jours il lui agit une fièvre maligne dont il est
mort. Il seigneur fin que le chagrin en fit la cause; mais vous
voyez que l'archevêque a fait tout ce qui était en lui pour l'adoucir
et le lui épargner en justice; il lui a même épargné dans les faits à ce
qu'il a souffert, d'autres désagréments qu'on avait voulu lui donner. L'abbé
a forcé l'archevêque à donner son mandement, en manquant à la
parole, en retirant sa démission, en voulant compromettre un
des grands vicaires; l'archevêque avant ce temps là avait visité
pour lui pendant sa vie aux chanceries du parlement, des évêques,
de l'assemblée du clergé; à la fin on lui a forcé la main.

Vous voyez par ce détail, mon cher maître, que l'archevêque de
Toulouse n'a fait à l'égard de l'abbé que ce qu'il a pu se dispenser
de faire. Vous pouvez être bien sûr qu'il ne persécutera jamais

personne; mais il se dans une place et dans une position où il n'est
pas toujours le maître de se abandonner tout à fait à son caractère et
à ses principes également tolérans - j'en avais vu moi-même avant
qu'il partit pour Toulouse, & je suis bien sûr que si il a écrit
rien moins que mal intentionné pour l'abbé d'André. Ne vous laissez
donc pas poursuivre contre lui, & s'il y a encore une fois que jamais
la raison n'aura à s'en plaindre. Ne s'arrêtez en lui un tel bon
confesseur, qui sera certainement utile aux lettres, & à la philosophie,
pourvu que la philosophie ne lui lie pas les mains par un excès de
licences, ou que le cri général ne l'oblige d'agir contre son gré.
Mais à une conférence! Il faut bien vous garder d'acquiescer, c'est en
place ce ridicule président de Broffer, dont vous avez tant à vous
plaindre; vous sachiez bien, j'en suis sûr, d'être à coup de vos confesseurs,
qui connaissent les égards qu'on vous doit, combien vous seriez offensé
d'un pareil choix; donc comme Klancherique de Lyon pour les
partisans de l'Etat; donc comme n'a jamais eu à se plaindre de vous, au
contraire; pourquoi ne lui écririez vous pas directement, & cette lettre
pourrait le déterminer. Je ne vous dirai point d'écrire à l'archevêque
de Hongrie est un jeu de mots hypocrite; mais il pourrait gagner



le duc de Nemours, Kvon) feriez bien d'écrire à ces dames, qui
sûrement ne voudront pas vous déflair. J'écris à mes amis qui sont
au nombre de 8 à 10, je vous en rends; n'oubliez pas surtout
d'écrire fortement à l'abbé de Voisner, à qui d'ailleurs j'en parlerai
ainsi que Duclot, à M. d'Argental qui portera à l'Académie
de son côté.

M. de Maille nous convaincra certainement mieux que le Président
de l'Académie, et à tous égards; mais j'ai doute fort que nous puissions
réussir, et il ne faut pas le compromettre. Parmi les dix ou douze
convertis qui se présentent, et dont j'ai perdu le compte, il en est
surtout deux qu'il nous importe d'écarter, et même de dégoûter pour
toujours; comme il y en a au moins un des deux qui pourra avoir
beaucoup de voix, il faut nécessairement nous réunir pour quelque
autre, et d'après les informations que j'ai prises, il ne paraît pas
possible, à ce que je vois, de nous réunir pour M. de Maille; j'ale
verrai ce matin, et j'en ai parlé sur ce sujet avec amitié et
confiance. adieu, mon cher maître, priez Dieu ne qu'il ne publie
détriment à copier, et ne négligez pas au moins d'écrire sur ce sujet
à tous les académiciens que vous en croirez dignes; car il s'en faut
de beaucoup qu'ils le fassent tous. vale et me am.
le Roi de Prusse vient d'envoyer 200 louis pour la patrie - j'allois dans ce